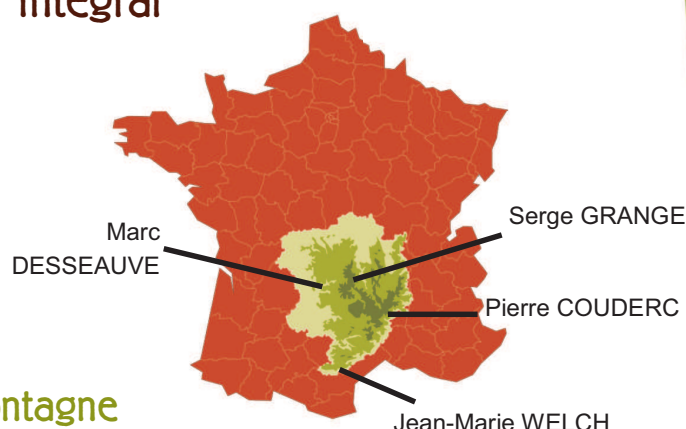


Conduire son troupeau en plein air intégral

4 paysans du Massif Central témoignent

« Être en harmonie avec ma conception de l'élevage, tout en restant rentable »

Serge Grangé, éleveur dans l'Allier



→ Une opportunité en moyenne montagne

Si la conduite des troupeaux en stabulation est largement majoritaire en France, **le plein air intégral s'étend** peu à peu sur le territoire (7% des bovins en 2001 contre 5 % en 1994) (*Agreste Primeur N° 142 - juin 2004*). Les zones de moyenne montagne sont particulièrement favorables à cette pratique du fait de leurs caractéristiques climatiques et géographiques. On y retrouve principalement des élevages allaitants (15% des bovins allaitants en Auvergne en 2008) (*Agreste Auvergne N° 93 - mars 2010*).



Afin de limiter les investissements, certains éleveurs choisissent de conduire leurs troupeaux en plein air intégral : sans bâtiment d'élevage, les animaux restent dehors toute l'année.

Ce type de conduite nécessite cependant de prendre en considération des contraintes spécifiques, comme l'exposition aux **risques climatiques**, dans le choix du terrain et des animaux :

- présence d'**abris naturels** (haies, bosquets, reliefs) dans les paysages de moyenne montagne pour assurer aux animaux une protection contre les intempéries (pluie, neige, vent, soleil, températures extrêmes).
- présence de **points d'eau** en quantité suffisante dans les parcs.
- choix de **racés rustiques**, capables de s'adapter aux contraintes spécifiques d'un milieu (climatiques, alimentaires, pathologiques...) (cf. fiche « Races rustiques »).

La conduite en plein air permet dans certaines conditions de **valoriser les ressources alimentaires des milieux**, et de **diminuer ainsi les quantités d'aliments à distribuer** (cf. fiche « Valoriser des milieux atypiques »).

D'autre part, cette gestion permet de **limiter le temps de travail de l'éleveur** qui n'a pas à gérer quotidiennement le troupeau ou à épandre le fumier, mais qui doit toutefois s'assurer de la bonne délimitation des parcs par la mise en place et l'entretien de **clôtures adaptées**.

→ Dehors toute l'année, mais pas abandonnés !

Souvent vue avant tout comme un moyen de limiter les investissements et le temps de travail de l'éleveur, la conduite en plein air intégral soulève généralement de nombreuses questions concernant le **bien être animal** et la **relation entre l'éleveur et son troupeau**.

Le plein air intégral peut pourtant permettre une **amélioration des conditions de vie des animaux** (moins de risques vétérinaires liés à la concentration en intérieur, possibilité d'expression du comportement naturel, ...) et ne va pas sans une **surveillance et un contact réguliers** avec le troupeau dont la docilité est indispensable pour une gestion en extérieur.

→ Points clés

La conduite en plein air intégral permet :

- de limiter les investissements (pas de bâtiment)
- de limiter les apports d'aliments
- de réduire les risques vétérinaires liés à la concentration des animaux en intérieur
- de limiter le temps de travail
- de limiter les consommations d'énergie



Jean-Marie WELCH
240 ha - 0,5 UTH - Fraïsse-sur-Agoût (34)

→ Des Galloways sur parcours

Jean-Marie élève 60 Galloways (dont 15 mères) en plein air intégral et agriculture biologique, sur 240 ha de parcours, constitués de pelouses acidophiles, de landes à callunes et à genêts, et tourbières. L'alimentation est prélevée sur les 4 parcs clôturés non mécanisés, avec un apport complémentaire de 12 T de farine basse de riz et de 18 T de paille par an. La production est entièrement commercialisée en vente directe.

→ Des grands parcs clôturés pour une conduite extensive du troupeau

Sans aucun bâtiment destiné à l'élevage sur la ferme, Jean-Marie conduit ses animaux dehors toute l'année, dans des grands parcs clôturés (13 à 78 ha) où ils trouvent la quasi-intégralité de leur alimentation. Le choix de ce système d'élevage lui a permis de réduire au minimum les investissements de départ.

Les caractéristiques de la race Galloway sont adaptées à ces conditions d'élevage : toison avec poil et sous-poil, facilité de vêlage et qualités maternelles, capacité à constituer et mobiliser des réserves corporelles, docilité et absence de cornes.

Atouts	Contraintes
• Très peu d'investissements • Gain de temps sur l'ensemble de l'exploitation • Faible consommation énergétique • Charges faibles	• Faible productivité • Compétences techniques nécessaires pour la gestion des parcs • Surveillance et gestion des clôtures



Serge Grangé
83 ha - 1 UTH - Saint Didier en Donjon (03)

→ Des Limousines sélectionnées pour leur rusticité

Installé en 1995 en bovins allaitant, Serge s'attache à améliorer la qualité génétique de son troupeau de Limousines en privilégiant des critères de rusticité des animaux. Il conduit aujourd'hui 50 vaches mères en plein air intégral sur des prairies humides (19,5 ha), bois (1,5 ha) et prairies temporaires (62 ha). En hiver, du foin est apporté en complément (120 T).

→ Conduites selon la saison et la météo

« Les vaches sont parquées et ont accès à un bâtiment en fin de saison hivernale pour permettre la pousse de printemps sur le reste des parcelles, et limiter la dégradation des prairies.

Le reste de l'année, le déplacement des animaux se fait selon la météo : s'il pleut beaucoup, je les mets sur des terrains plus sableux ; si il y a du vent, je leur mets à disposition les bâtiments (un pour chacun des troupeaux mères) ; en cas de canicule elles vont dans le bois. »

Atouts	Contraintes
• Très peu de soins vétérinaires • Vêlages facilités • Peu de temps de travail • Bonne rentabilité	• Plus forte exposition aux aléas climatiques



Marc DESSEAUME
53 ha - 1 UTH - Lamazière Haute (19)

→ Des Limousines en paddocks

Marc s'installe en 1984. Il conduit aujourd'hui un troupeau de 40 mères Limousines et dispose de 53 ha clôturés composés de prairies temporaires (20 ha), cultures de tricale, seigle et avoine (3 ha), prairies permanentes (20 ha) et fonds humides (10 ha). L'achat d'aliments (3T) permet de compléter la ration alimentaire des veaux à l'engraissement.

→ Des tailles de paddocks en fonction de l'herbe disponible

Au printemps, été et automne, les animaux pâturent en paddocks (subdivision d'une parcelle de prairie permettant une gestion plus fine du pâturage) de 0,75 à 1 ha sur prairies et fonds, les parcelles de fauche sont dégagées.

A l'automne, la taille des paddocks augmente avec le moins d'herbe.

En hiver, le troupeau est conduit sur 4 à 5 ha de prairies portantes avec déroulage du foin. Les jeunes génisses sont rentrées pour être surveillées et les habituer aux cornadis (en prévision des soins vétérinaires,...) et les rendre sociables à l'éleveur.

Atouts	Contraintes
• Faibles investissements • Consommation de paille réduite • Pas de fumier à épandre • Animaux plus sains • Faible temps de travail • Pas de transition alimentaire de sortie d'hiver	• Affouragement en extérieur désagréable (avant achat d'un dérouleur) • Intervention moins facile • Installation d'une cabane pour les veaux nés en fin d'hiver:



Pierre COUDERC
66,5 ha - 1 UTH - Maurs (15)

→ Des Salers sur prairies temporaires et permanentes

Installé en 2005, Pierre reprend le troupeau croisé Salers-Charolais de son père. Il choisit de passer en race pure en insémination artificielle afin d'obtenir des animaux plus rustiques, avec une meilleure facilité de vêlage. Il conduit aujourd'hui 40 Salers et leur suite en Agriculture Biologique sur 12 ha de prairies temporaires multi-espèces et 52,5 ha de prairies naturelles.

→ Des prairies aménagées

Pierre met en place un pâturage tournant sur des parcelles de 2 à 4 ha, où les animaux restent 3 à 5 jours en fonction de la pousse de l'herbe.

En hiver, les animaux sont parqués sur 20 ha de prairies permanentes bien solides pour éviter de tasser le sol des parcelles plus fragiles (zones trop humides, près de fauches, prairies temporaires).

Afin de permettre aux animaux de rester dehors toute l'année, Pierre a installé un maximum de **points d'eau** sur toutes les parcelles, et plante des **haies** (pour le bois, l'effet brise-vent et les fruits : cassis, châtaignes...) pour que les vaches puissent s'abriter l'hiver et l'été (1 km planté jusqu'à présent).

Atouts	Contraintes
• Pas d'achat de paille • Pas besoin de bâtiment • Très peu de consommation d'énergie • Temps de travail raisonnable • Pas de fumier à épandre • Très peu de soins vétérinaires	• Pas de fumier disponible pour les céréales • Temps passé et pénibilité du travail pour l'alimentation en hiver

→ Pour aller plus loin

D'autres fiches de la même collection en lien avec cette thématique

Fiche La rusticité du cheptel : de multiples avantages

Fiche Valoriser des milieux atypiques

Fiche Mieux gérer son herbe pour réduire les intrants

Bibliographie

Agreil C. et Greff N. 2008. Des troupeaux et des hommes en espaces naturels, une approche dynamique de la gestion pastorale. Guide technique Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels, Vourles : 87p.

Gouty A.-L. et Gautier D. 2007. Broussaille et pâturage, un autre regard. Collection Techniques pastorales, Institut de l'élevage : 67p.

Meuret M. 2010. Un savoir-faire de bergers. Educagri éditions/Editions Quæ : 332p.

Contacts utiles

CIVAM Empreinte : association d'éleveurs en plein air intégral, valorisant des milieux atypiques avec des pratiques extensives (www.civam34.fr, coordination@civam34.fr)

SCOPELA : structure d'accompagnement pour la conduite et l'alimentation des troupeaux, la conception de systèmes d'élevage herbagers et pastoraux, et la gestion contractuelle de la biodiversité des milieux naturels (www.scope-la.fr, c.agreil@scope-la.fr)



La thématique vous intéresse, contactez-nous !

- Fédération Nationale des CIVAM, 01 44 88 98 58
- Fédérations Régionales des CIVAM de :
 - Auvergne, 04 73 61 94 04
 - Languedoc-Roussillon, 04 67 06 23 40
 - Limousin, 05 55 26 07 99
 - Rhône-Alpes, 04 75 78 46 49
- Civam Empreinte, 04 67 92 42 23
- APABA, 05 65 68 11 52
- Cant'ADEAR, 04 71 43 30 50
- Solagro, 05 67 69 69 69



CIVAM



Avec le soutien financier de :

